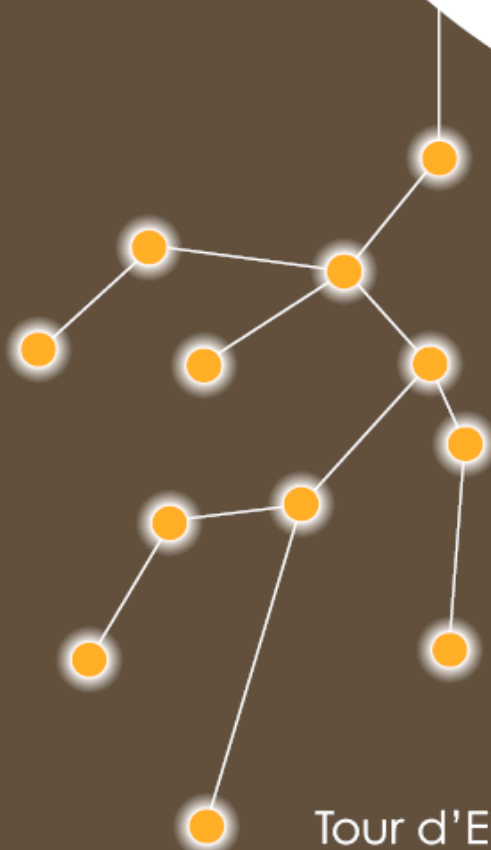


L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION ECER
PRÉSENTE



CLASSEMENT **ecer**
BANQUE POPULAIRE 2010

EUROPEAN CITIES ENTREPRENEURSHIP RANKING



Zoom France 2010

Tour d'Europe des villes préférées des entrepreneurs

Contact ECER :

Valérie FEDELE

Tél : +33 (0)4 72 44 99 02

Email : v.fedele@altdiem.com

Contacts presse Brainstorming :

Laurence NICOLAS / Sibylle CHABERT

Tél : +33 (0)4 72 18 88 88

Email : lnicolas@brainstorming.fr / schabert@brainstorming.fr

Rapport de synthèse
Dossier de Presse

201

ecer



initiative économique pour les territoires

www.ecer.fr



énergies
communes
GDF SUEZ



altdiem
conseil en stratégie



Sommaire

Préface des présidents

Présentation de l'étude

Méthodologie

Présentation des résultats 2010 : Tendances générales

Analyse par villes

Conclusion

Préface

L'Europe est en pleine période de convalescence. L'année 2009, année de la crise économique, a marqué tant la sphère macroéconomique que le tissu entrepreneurial européen. Les difficultés connues par les banques et les grands groupes ont ponctué l'année précédente, et on observe aujourd'hui encore les conséquences de ces bouleversements économiques sur les structures de plus petites tailles.

Conscients des nouvelles difficultés auxquels sont confrontés les entrepreneurs, les acteurs locaux, publics et privés, ont engagé des actions en faveur de la redynamisation des entreprises existantes sur le territoire. En parallèle, ont fleuri partout en Europe des politiques publiques entrepreneuriales pour inciter à la création d'entreprises.

Ainsi, le classement ECER- Banque Populaire (European Cities Entrepreneurship Ranking) apparaît comme un détecteur de politiques publiques de développement économique efficace, un détecteur au service des collectivités territoriales engagées en faveur de l'entrepreneuriat.

Dès sa première édition, les porteurs d'ECER mettent en avant son originalité : il s'agit de s'inscrire dans une démarche globale et dynamique permettant de suivre l'évolution des attentes et des niveaux de satisfaction des entrepreneurs dans la durée. Très clairement, le classement se place dans une perspective d'évaluation de l'impact des politiques publiques.

L'hypothèse implicite qui sous-tend la démarche est que les destinataires des aides sont les mieux à même de connaître leurs propres besoins et d'apprécier la contribution du soutien reçu à la réalisation de leur propre projet. Ce parti-pris différencie le classement ECER-Banque Populaire, des approches qui mesurent le montant des moyens en jeu, des études de nature administrative qui se focalisent sur le contrôle de légalité, et des approches en termes d'impact sur l'économie globale qui mobilisent des données objectives mais secondaires dans le cadre de modèles économétriques.

Partant de l'hypothèse que l'entrepreneuriat contribue durablement au développement des territoires, ECER évalue donc le lien direct entre les initiatives de soutien et le ressenti des entrepreneurs.

S'inscrivant dans le cadre de la dynamique observée dans les pays européens, l'édition 2010 du classement ECER-Banque Populaire s'est attachée à étudier 37 métropoles européennes afin de déterminer les plus « attrayantes » en matière de création d'entreprises du point de vue des entrepreneurs. **Dans le prolongement du classement européen de ces 37 territoires, et ce afin de porter un focus spécifique sur la France, une analyse pointue des 10 plus grandes villes de l'Hexagone a été réalisée.**

Plus que la présentation d'un palmarès, le classement ECER-Banque Populaire, pour sa troisième édition entend mettre à jour des parcours de villes, confirmer les grandes tendances entrepreneuriales existantes en France et identifier de nouveaux axes de réflexions quant aux enjeux actuels.

Olivier TORRES

Président Association pour la Fondation ECER

Nadine LEVRATTO

Présidente Comité Scientifique ECER

Loïc MAHERAULT

Président cabinet ALTDIEM

Présentation de l'étude

Le classement européen des grandes métropoles ECER-Banque Populaire, propose une double mesure de l'importance et de la satisfaction exprimées par les entrepreneurs sur les différentes offres dispensées sur les territoires. Cette année, le but de l'étude n'est pas tant d'identifier les territoires où « il fait bon entreprendre » mais d'observer la pérennité des actions locales en matière d'entrepreneuriat.

En ce sens, ECER-Banque Populaire se veut un outil de prospection et de projection pour les acteurs locaux. Par l'identification des "best practices" des 10 plus grandes villes françaises, il apporte des éclairages sur les points d'attentes des entrepreneurs et formule des solutions quant à ces besoins mis à jour.

Pour appréhender la démarche de l'étude de façon plus précise, quelques éclairages sont nécessaires.

Pourquoi l'entrepreneuriat ?

Parce que la création d'entreprise constitue l'un des moteurs de l'économie des territoires, les métropoles misent aujourd'hui sur les entrepreneurs comme facteur de succès pour leurs territoires.

Pourquoi un classement ?

Parce qu'il permet de comparer les territoires entre eux ainsi que de visualiser les tendances globales, d'identifier des typologies de métropoles, de pays impliqués dans l'aide aux entreprises. La comparaison permettant la mesure, les métropoles peuvent ainsi se positionner les unes par rapport aux autres, et découvrir leurs marges de progression pour leurs territoires.

Pourquoi les métropoles ?

Parce que les politiques publiques ont plutôt tendance à être implantées sur les aires élargies, que l'on peut qualifier de métropolitaines. Les politiques de développement territorial s'envisagent aujourd'hui plus globalement. La métropolisation doit ainsi être appréhendée comme un processus, à la manière d'une traduction urbaine de la mondialisation. Les grandes villes doivent être vues comme des lieux privilégiés du développement globalisé, rassemblant pouvoirs, intelligence, excellence et forte valeur ajoutée de leurs activités économiques.

La DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) travaille d'ailleurs sur ces problématiques de territoires depuis 10 ans, afin de faire apparaître en France des logiques de coopérations à l'échelle des métropoles. Ainsi, elle agit pour le maintien des métropoles clairement identifiées, déjà très actives en matière de soutien à l'entrepreneuriat (Lille, Lyon, Marseille et Paris, etc). De même, et en parallèle ; elle encourage l'émergence de nouveaux territoires dynamiques, compétitifs et présentant un fort potentiel de rayonnement sur leur région, sur la France et l'Europe (Bordeaux, Nantes, Nice, Montpellier, Strasbourg, Toulouse, etc.). L'étude ECER s'inscrit ainsi pleinement dans cette démarche.

Méthodologie

Afin d'apporter des réponses aux collectivités locales, de formuler des recommandations toujours plus adaptées aux besoins des entrepreneurs implantés sur leurs territoires dans des logiques comparatives temporelles, le classement des 10 métropoles françaises entrepreneuriales suit les grands préceptes méthodologiques déployés pour le classement global des 37 métropoles européennes depuis 3 ans.

- ZOOM réalisé sur 10 aires urbaines françaises
- Une étude basée sur une enquête de perception, administrée par téléphone auprès de dirigeants d'entreprises entre décembre 2009 et janvier 2010
- Entreprises créées il y a 5 ans (entre 2005 et 2006)
- Entreprises implantées sur les aires urbaines françaises les plus dynamiques
- Entreprises sélectionnées selon des profils particuliers (innovantes, classiques, auto-entreprises)
- 5 thématiques : promotion, ante-crédation, post-crédation, financement, environnement
- Ensemble des secteurs étudiés : commerces, industries, services

10 métropoles sélectionnées

Pour cette troisième édition, les 10 métropoles de l'étude ont été maintenues. Le classement portant sur les métropoles, les territoires étudiés ne se limitent pas à la seule ville centre mais également à sa zone de rayonnement et d'influence. Ont ainsi été sélectionnées : Bordeaux, Nantes, Nice, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Strasbourg, Toulouse.

Toutes les métropoles de l'étude ECER ont été choisies selon leurs politiques proactives en matière d'entrepreneuriat, et leur dynamisme économique observé.

1 000 entrepreneurs interrogés pour le zoom France

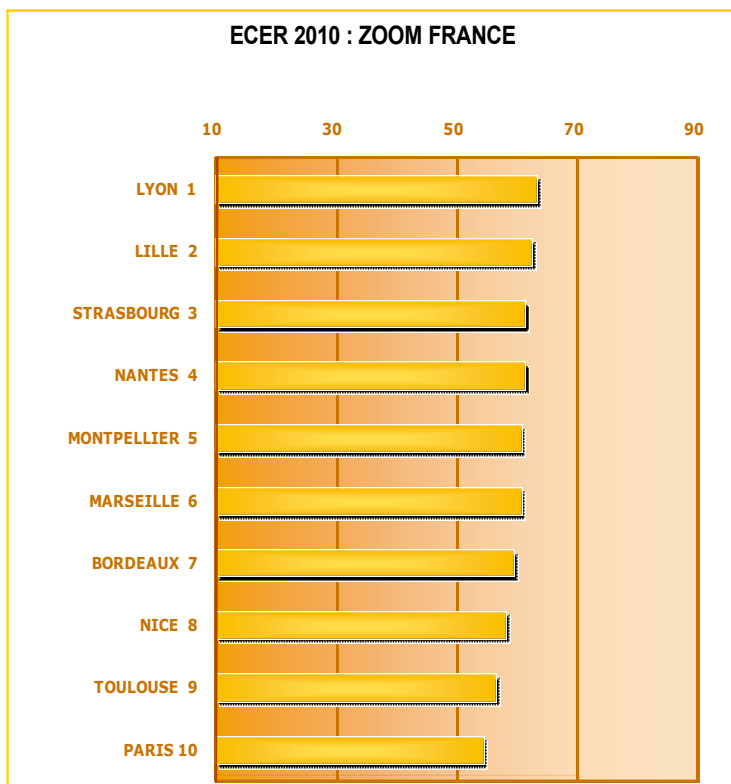
Pour l'édition 2010, l'étude ECER a misé sur l'élargissement de l'échantillon. Ainsi, pour la totalité des villes, un échantillon de base composé de plusieurs milliers d'entrepreneurs a été retenu. De même, le nombre d'entrepreneurs interrogés par métropole a été doublé, passant de 50 en 2009 à plus de 100 en 2010.

Afin d'être comparables entre elles, les entreprises de chacune des villes ont été sélectionnées selon 3 profils : commerce, industrie ou service. Au regard des enjeux entrepreneuriaux actuels ont été ajoutées dans la nomenclature les entreprises innovantes (par dépôt de brevet) et les entreprises unipersonnelles (self-employment).

5 thèmes d'étude

1. L'accessibilité à la promotion de l'entrepreneuriat
2. L'accompagnement ante-crédation : conseil au démarrage de l'activité, diagnostic de projet, incubation...
3. L'accompagnement post-crédation : conseil, suivi, identification de partenariats...
4. Les financements : aides, subventions, accès au prêt, au capital amorçage, au capital développement...
5. L'environnement : immobilier, qualité de la vie, infrastructures, formation, développement durable.

Présentation des résultats 2010 – Tendances générales



Classement général

Pour cette édition ECER, Lyon devance Lille et prend la tête du classement. Ces deux métropoles, tout comme l’an dernier, forment le duo gagnant pour la France ; elles affichent de très bons résultats sur l’ensemble des thèmes et démontrent ainsi leur engagement fort auprès des porteurs de projet.

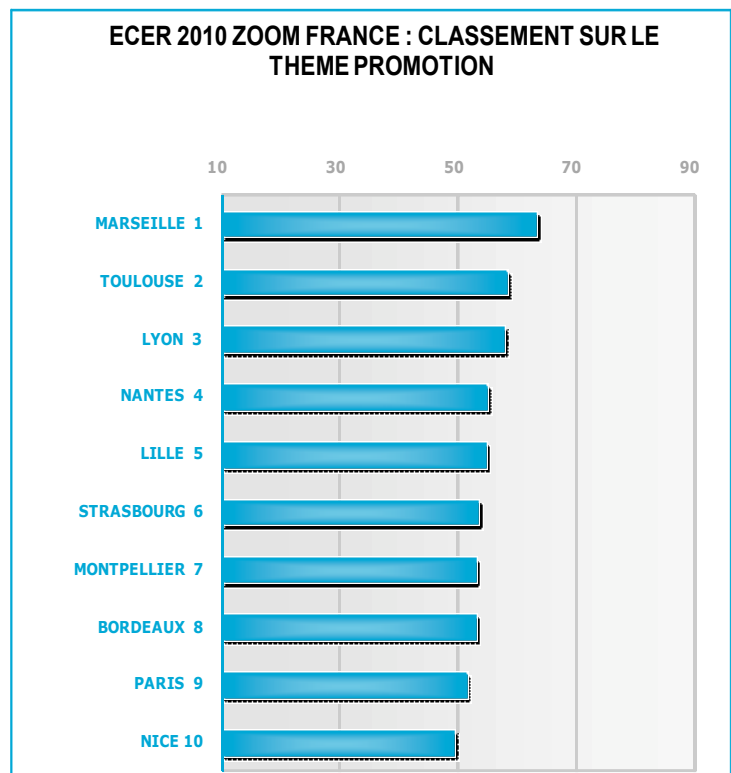
Viennent ensuite, Strasbourg qui a bien progressé par rapport à l’année dernière (3^{ème} place).

Nantes et Montpellier sont également toujours bien classées (respectivement 4^{ème} et 5^{ème} position).

Marseille, Bordeaux et Nice en position médiane conservent leurs rangs (respectivement 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}).

Toulouse est en léger recul sur le classement général mais obtient de bons scores sur le thème de la promotion.

Enfin, Paris souffre de son statut de capitale.

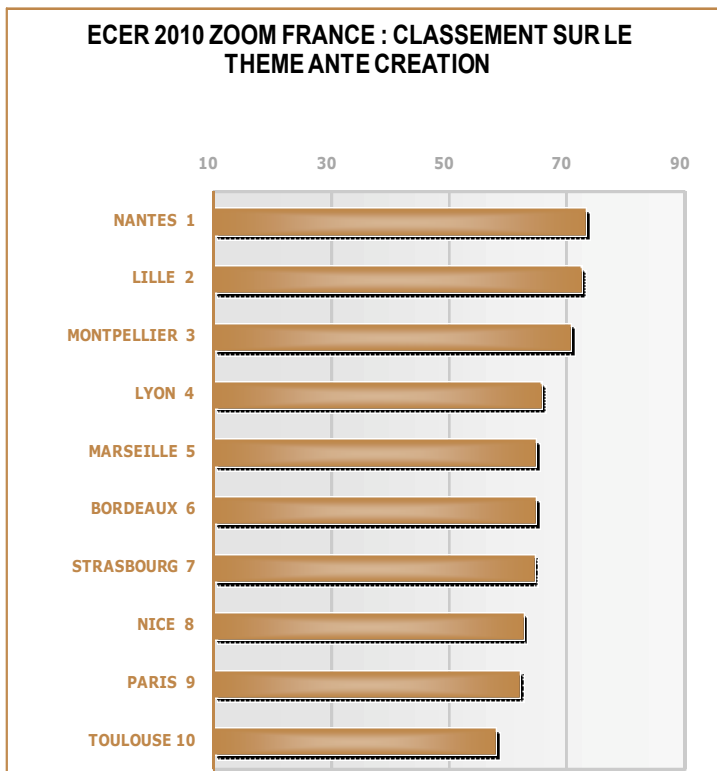


Thème de la Promotion

Concrétiser un projet de création demande certes un temps de maturation mais également un accès à une information adéquate (salon, formation, support d’information, site internet dédié).

Les porteurs de projet ont souvent une idée précise du type d’activité qu’ils souhaiteraient éventuellement créer, pour autant, ils ne sont pas toujours incités à entreprendre. L’esprit d’entreprendre suscite effectivement encore un certain nombre de blocage, compte tenu de l’appréhension des difficultés. Les choses sont néanmoins en train de changer en France, puisque tout est fait désormais pour promouvoir davantage l’entrepreneuriat. L’apparition d’un nouveau type d’entrepreneuriat a ainsi vu le jour : les européens ont décidé de créer eux-mêmes de nouvelles sources de revenus, soit en démarrant une activité soit en complément ou remplacement de leur activité principale. Les Français sont les champions d’Europe avec 50% des créateurs en 2009 ayant le statut d’auto-entrepreneur (soit plus de 300 000 créations d’entreprises de ce type en France).

Consciente des enjeux forts liés à la promotion de l’entrepreneuriat, Marseille a su tirer son épingle du jeu en misant fortement sur la thématique. Toulouse et Lyon talonnent la cité phocéenne. Un juste mélange entre des événements visibles, des guichets d’information cohérents, des supports adaptés, des formations pour entreprendre... donne ainsi une position de choix au trio de tête.



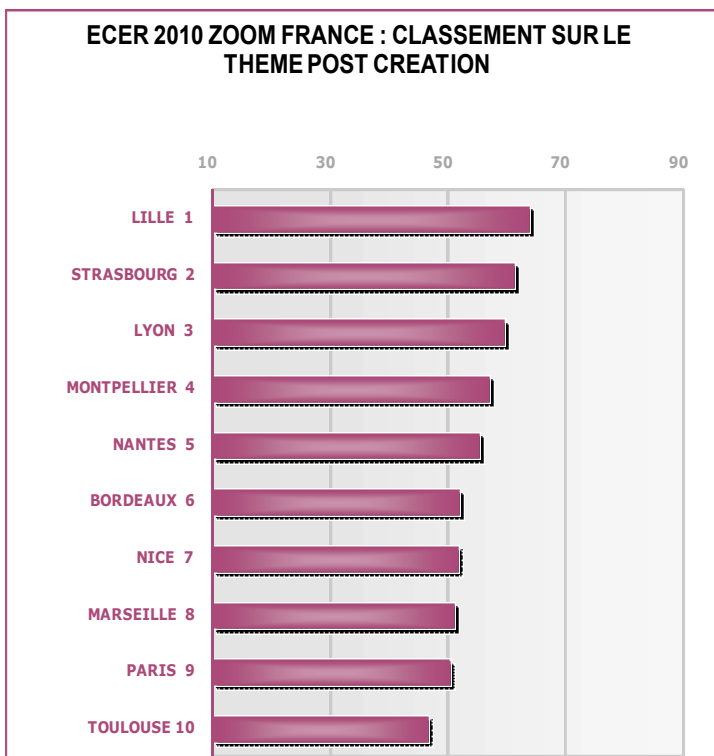
Thème de l’Ante-crétion

La phase qui précède le démarrage de l’activité est très délicate ; c’est le moment où l’entrepreneur rentre dans une phase de démarches administratives, juridiques compliquées. C’est également le moment où la connaissance du marché, la préparation de l’organisation de la structure est primordiale afin de bâtir son entreprise sur des bases solides.

La combinaison de dispositifs d’accompagnement pertinents et efficaces permettra ensuite à la structure de démarrer une activité saine et viable.

Les experts de l’entrepreneuriat s’accordent à dire qu’une entreprise qui a connaissance de l’activité dans sa branche, qui connaît quelle cible clientèle viser, qui est globalement préparée à affronter le marché, est une entreprise qui détient les clés de son succès.

Nantes prend la tête de ce classement, suivie des métropoles Lilloise et Montpelliéraine. Toutes trois ont misé sur un réseau fort d’accompagnement des créateurs, et obtiennent ainsi plus de 70% de satisfaction.



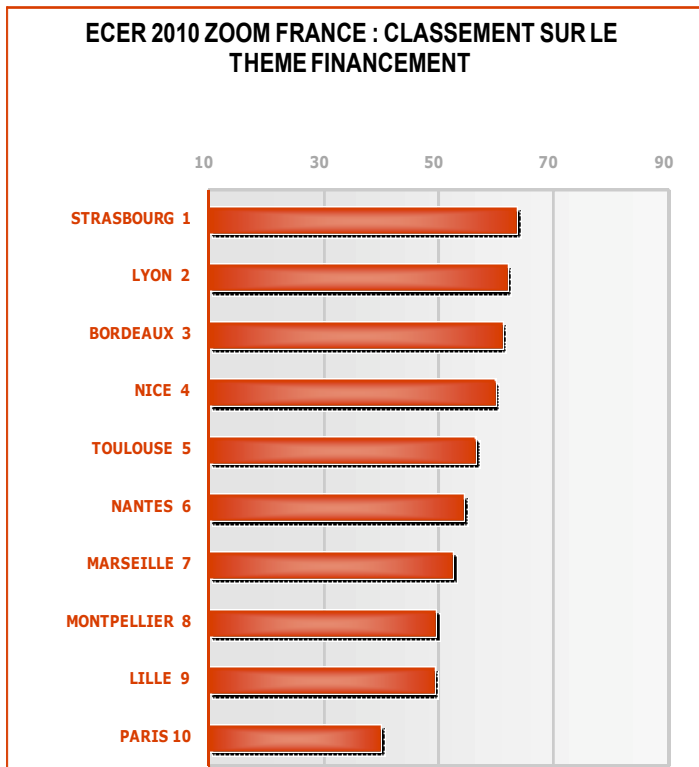
Thème de la Post-crétion

Thème à coupler à celui de l’ante-crétion, l’accompagnement proposé par les acteurs présents sur les territoires, après le démarrage de l’activité, influe clairement sur le développement des entreprises.

Le thème post-crétion analysé vise ainsi à connaître les types d’aides auxquels les entreprises nouvellement créées ont eu accès pour les accompagner dans leur développement.

Poser les bonnes bases pour démarrer l’activité est une première étape qui doit en effet être relayée par un suivi attentif des entreprises, afin de les accompagner dans leur phase de croissance. Les entrepreneurs expriment de fortes attentes en la matière en mettant en avant notamment, selon les métropoles, un manque de continuité entre l’accompagnement en phase ante-crétion et en phase post-crétion.

Lille conserve son rang de leader sur le thème de la post-crétion. Suivie de Strasbourg et Lyon. Les trois métropoles ont misé sur le dynamisme de leur réseau pour permettre une continuité dans l’accompagnement proposé aux entreprises.



Thème du Financement

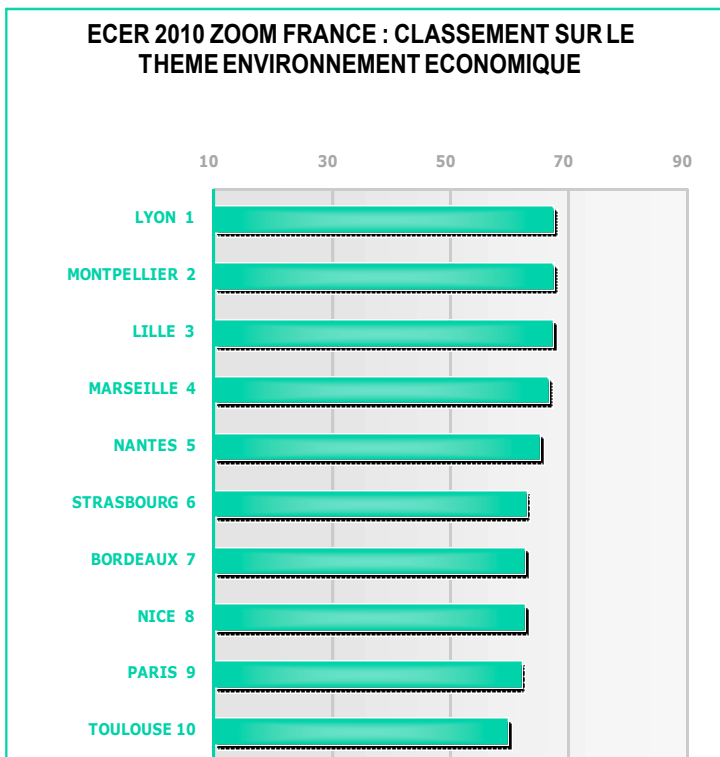
Le financement est classiquement le thème le plus problématique. Véritable nerf de la guerre, il est le thème où les entrepreneurs attendent le plus des acteurs présents sur leur territoire.

Le manque de financement et les difficultés d'accès aux ressources sont les problèmes relevés le plus souvent par les entrepreneurs.

De manière générale, ils rencontrent de nombreuses difficultés à financer leur projet : difficultés pour trouver des investisseurs privés, ou une banque qui leur concède un prêt. De fait de nombreuses structures commencent leur activité avec pour seul financeur le chef d'entreprise qui alimente les comptes de ses fonds propres.

Ce constat révèle ainsi une certaine fragilité des PME et demande à examiner avec attention le type d'aides auxquelles elles ont bénéficié, afin de mettre en place une offre de dispositifs diversifiée (exonérations d'impôts, fonds de garanties, cautions, etc.).

Le thème du financement est le thème où le ciselage est le plus important. Strasbourg et Lyon tirent leur épingle du jeu, suivies par Bordeaux. Ces résultats s'expliquent entre autre par un réseau bancaire structuré qui a fait de l'entrepreneuriat une de ses priorités.



L'Environnement Economique

La thématique aborde l'environnement économique au sens large, c'est-à-dire tout ce qui va avoir une influence sur in fine l'attractivité du territoire.

L'environnement économique, social, urbain et géographique impacte la décision d'entreprendre sur un territoire. La qualité du réseau logistique, l'existence de parcs immobiliers adaptés à l'activité, la qualité des réseaux d'entrepreneurs, l'accès au capital connaissance (universités, laboratoires...) sont tant de facteurs qui incitent à l'implantation des entreprises dans un territoire métropolitain.

Les enjeux de développement durable sont en outre devenus de plus en plus prégnants est incontournable pour les territoires métropolitains. Ecologie, cadre de vie, ces thématiques posent aujourd'hui de réelles interrogations quant à l'aménagement de l'espace urbain et intéressent les entrepreneurs, de plus en plus sensibles à la thématique.

Il s'agit du thème où les écarts de scores sont les plus faibles ; les métropoles françaises s'attachent à rassembler sur leurs territoires les conditions nécessaires à la création. Lyon, leader du classement général est particulièrement performante en la matière. Talonnée de près par Montpellier, Lille et Marseille. Sans surprise les entrepreneurs confirment ainsi une réelle implication et ambition de leurs territoires en la matière.

Analyse des 10 villes françaises entrepreneuriales

1° Lyon

La métropole lyonnaise prend la tête du classement général cette année avec de belles performances sur l'ensemble des thèmes de l'étude. La stratégie entrepreneuriale déployée sur le territoire lyonnais et le dynamisme économique sont à l'origine de ces résultats et de la satisfaction des entrepreneurs. Son tissu entrepreneurial composé de plus de 135 000 structures est en effet l'un des plus dynamiques de la France.

L'agglomération de Lyon affiche clairement ses objectifs : devenir une métropole attractive de taille européenne (projet Lyon 2020). Le territoire se donne ainsi les moyens de ses ambitions : 5 pôles de compétitivité dont 2 mondiaux (*LyonBiopole et Axelera*), des clusters puissants (*Créalys*) leader de la création d'entreprise (11 660 en 2006 soit une augmentation de 21% en 4 ans) ; Lyon se veut être résolument une ville entrepreneuriale.

Le succès de Lyon réside notamment dans les actions économiques partagées mises en œuvre sur le territoire.

Un exemple de partenariat fort, qui démontre une démarche de gouvernance partagée entre les acteurs du territoire : la CCI de Lyon, la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Rhône, la Communauté Urbaine du Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes, le MEDEF Lyon-Rhône et la Confédération Générale des PME du Rhône ont ainsi mis en place « *Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise* », dont l'objectif est de favoriser les synergies entre les initiatives des acteurs publics et privés en matière de développement économique.

LVE, Lyon ville de l'entrepreneuriat s'inscrit également pleinement dans cette démarche. L'initiative, forte de son succès à l'échelle de la métropole, se voit d'ailleurs déployée actuellement sur toute la région.

Autre initiative remarquable, la création d'un portail économique *lyon-business.org* lancé en 2005 par les 5 institutions co-fondatrices de Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise. Par ce site, les entrepreneurs ont accès aux services d'accompagnement proposés aux entrepreneurs.

Au total sur le territoire, on compte ainsi de nombreuses portes d'entrée, ou guichets d'information quant aux aides aux créations disponibles : la CCI, la Maison de la création d'entreprises, les dispositifs à la création d'entreprises (DAC), les réseaux *LVE (Lyon, ville de l'Entrepreneuriat)*, *Espace entreprendre, Vouloir entreprendre*, etc.

Enfin, la métropole sait mettre en valeur son savoir-faire : la création de la marque territoriale *Only Lyon*, contribue au rayonnement du territoire en France et en Europe.

yon, au-delà du fait qu'elle soit leader du classement général, se distingue tout particulièrement sur le thème de l'environnement économique. La métropole a su créer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles structures et ses entrepreneurs en sont satisfaits. Cet investissement sur le territoire passe par l'accès à un immobilier adapté aux besoins des entreprises. Ainsi, en 2006, plus de 766 millions d'euros ont été investis pour rénover ou construire de nouveaux bureaux.

En outre de nombreux projets structurant pour un « territoire durable » impactent fortement la métropole depuis quelques années, et trouvent un accueil favorable auprès des entrepreneurs :

- *Le quartier de Confluence*, la construction d'un quartier durable mêlant au cœur de la métropole bureaux d'entreprise, logements, commerces, hôtels et loisirs.
- *La Duchère* « Grand Projet de ville », la transformation de quartier de grands ensembles en lieu de vie de mixité sociale, plus attractif et plus durable.
- *La Porte des Alpes*, un des pôles majeurs du développement économique de l'agglomération lyonnaise situé à l'interface de trois communes de l'Est lyonnais.
- *Le Parc Blandan*, l'aménagement d'un « oasis » au cœur de la métropole.
- *Les rives de la Saône*, l'aménagement des berges de l'agglomération.

2° Lille

Centre économique de la région Nord-Pas-de-Calais, Lille regroupe plus de 50 000 entreprises soit 50% du total régional. Ces entreprises embauchent plus de 470 000 salariés.

Cette année encore, la métropole du nord de France affiche de très bons résultats : ses scores de satisfaction sont très élevés globalement, elle talonne Lyon dans cette édition.

Positionnée au carrefour des échanges et des sites majeurs de développement : Londres, Bruxelles, Paris, Amsterdam, le territoire du Grand Lille se situe au centre du cœur économique de l'Europe du Nord avec un marché de plus de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 300 kilomètres.

Du fait de son positionnement géographique de choix, la métropole lilloise attire de grands groupes sur son territoire. Pour ne citer que quelques uns : 3 SUISSES, ARC INTERNATIONAL, AUCHAN, BONDUELLE ou encore CASTORAMA, COFIDIS, LEROY MERLIN, RENAULT, DECATHLON, etc. Cette vitrine est notamment l'un des facteurs du succès de Lille.

Le rayonnement de l'aire urbaine de Lille est tout particulièrement lié à la forte présence du secteur du commerce, représentant un tiers des activités (45 000 postes de travail salariés). La métropole a misé sur la diversification de son activité pour rendre son économie plus compétitive. On compte ainsi 4 secteurs pour lesquels elle est particulièrement performante : l'industrie textile-habillement (Nord-Pas-de-Calais est la deuxième région française sur ce secteur) qui emploie 25 000 salariés, l'imagerie (400 entreprises pour 3 555 emplois), la logistique (4 900 employeurs pour 21 600 salariés, 36% de l'effectif régional) et la recherche (2 200 chercheurs, 2 centres de recherche majeurs : la Génopole et la Canceropôle Nord Ouest).

On compte en outre 5 pôles de compétitivité divers : *Itrans* (système de transports terrestres innovants), *Industries du Commerce, Up-tex* (textile et habillement), *Nutrition et Longévité* et *Maud* (matériaux et applications pour une utilisation durable).

La ville a misé sur le développement de projets urbains d'envergure pour assurer l'attractivité de son territoire. Pour ne citer que quelques-uns, notamment parmi les plus récents, et parmi ceux qui ont eu un fort impact :

- *Le Grand Projet Urbain* (GPU), le projet de rénovation urbaine intégrant les problématiques de développement durable, qui améliorera le cadre de vie dans la métropole.
- *L'Aménagement de la Porte de Valenciennes*, pour accueillir les jeunes entreprises et implanter de nouvelles activités aux portes de la ville centre.
- *Les Eco-quartiers*, la prévision de construction de quartiers durables dans la ville.

Lille se classe dans le top 5 de tous les thèmes d'étude, excepté pour celui du financement, pour lequel elle est positionnée en bas du classement (9^{ème} rang).

Ses points forts sont sans conteste les accompagnements ante et post-crédation, et on constate que les acteurs du territoire œuvrent pour apporter aux entrepreneurs les aides dont ils ont besoin tout au long de leur démarche de création et de développement.

Nous relèverons ainsi tout particulièrement le réseau *Entreprendre en Nord Pas de Calais*, un véritable réseau qui fédère les acteurs au service des entrepreneurs.

A noter, également et entre autres, l'initiative de l'association *Management de l'innovation* et de la CCI Grand Lille, qui viennent de créer un label – Organiser pour innover – pour mettre en valeur le fait que l'innovation est, outre l'accompagnement, une question d'organisation interne à l'entreprise. Via l'opération Stratégie-Diversification, l'entreprise détient les clefs pour se différencier ou lancer une innovation sur le marché, avec l'appui d'un consultant spécialisé (financé à 80% par la CCI).

3° Strasbourg

La métropole strasbourgeoise est l'une des villes classées ayant le plus progressé par rapport à l'édition 2009. Elle prend ainsi la troisième place du zoom France ECER 2010 grâce à l'ensemble de ses politiques proactives en faveur de la création de structures.

L'attractivité du territoire se révèle par le dynamisme de son économie. Premier pôle économique de la région Nord-est, le secteur secondaire y est diversifié et le secteur tertiaire essentiellement tourné vers les activités financières, la recherche et le conseil aux entreprises. Siège des organismes publics territoriaux (Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin, Communauté Urbaine, etc.), le territoire a placé l'entrepreneuriat au cœur de sa stratégie de développement.

Avec 300 000 actifs dont plus de 7 000 transfrontaliers, 3 000 entreprises réparties dans les secteurs industriels, une dizaine de structures de transferts de technologies et de création d'activité innovante (CRITT, MFQ Alsace, ADIT, CEEI, Génopole, etc), 40% de l'emploi régional concentré sur la ville centre, Strasbourg annonce clairement ses objectifs : « *Strasbourg, ville magistrale !* ».

Depuis 5 ans, Strasbourg a fortement investi dans les secteurs innovants porteurs, et mène une stratégie forte d'attractivité du territoire. Elle mobilise toutes les énergies en faveur d'une politique dynamique d'accompagnement sur-mesure des entreprises.

De nombreux exemples tendent à prouver le rôle moteur de l'innovation dans le développement économique régional, en tant qu'élément de différenciation, de compétitivité et d'attractivité du territoire. La Communauté Urbaine de Strasbourg a très vite pris conscience de cet enjeu et a lancé toute une série d'actions proactives.

Ayant reçu un signal fort de ses entrepreneurs l'année dernière, les acteurs ont entamé des politiques entrepreneuriales plus complètes et plus efficaces. Elle progresse ainsi sur l'ensemble des thèmes de l'étude (6^{ème} en promotion, 7^{ème} en ante-crédation, 2^{ème} en post-crédation et 6^{ème} en environnement économique). Elle se distingue tout particulièrement sur le thème du financement où elle est leader du classement.

Le financement semble être le point fort de la métropole strasbourgeoise. La CCI, la Communauté Urbaine de Strasbourg, et les acteurs privés facilitent l'accès aux financements.

En association avec des centres d'information, la CCI de Strasbourg a réalisé un guide méthodologique d'aide à l'accès au financement pour les PME des secteurs technologiques selon leur spécificité de projet (innovation, export...) parmi lesquels :

- Chèque Création Développement d'Entreprise (CCDE),
- Prime Régionale à la Création d'Entreprises (PRCE),
- Dispositif régional de soutien aux 'couveuses' d'entreprises et d'activité,
- Appui en faveur des activités liées aux TIC,
- Fonds Régional d'Aide au Commerce de Proximité (FRACOP),

D'autres aides au financement sont également déployées par les acteurs de la vie économique du territoire. Ainsi, Cap création initiative permet aux futurs dirigeants de bénéficier de prêts d'honneur après étude du plan d'affaire élaboré par le porteur de projet.

4° Nantes

La métropole de l'ouest de la France se montre particulièrement dynamique depuis ces dernières années. Les entrepreneurs portent un regard de plus en plus positif sur les dispositifs d'aides mis en place : elle atteint la 4^{ème} place du classement général et gagne une place par rapport à l'édition 2009.

Certes le nombre d'entreprises qu'elle accueille est quantitativement moins important que sur d'autres territoires français, mais la dynamique économique est très marquée : pour les 30 000 établissements présents ce sont 274 500 emplois qui ont été créés. De plus la croissance de ces emplois est très soutenue puisque l'augmentation de la masse salariale a été de 33% en 10 ans, et le taux de défaillance très faible (8/1000).

Nantes se veut un territoire de l'innovation (avec 4 pôles de compétitivité) et de la connaissance (51 000 étudiants en 2010).

Concernant l'aide aux entreprises, les acteurs du territoire, toujours plus présents auprès des entrepreneurs, ont engagé des programmes d'accompagnement adaptés à leurs besoins. La Communauté Urbaine Nantes Métropole, en regroupant les communes situées sur l'aire métropolitaine de Nantes, pense le territoire globalement et déploie ses aides sur un territoire élargi.

Des projets d'envergures ont vu le jour ces dernières années. *Nantes Atlantique 2015* est une des actions les plus visibles en ce moment ; les CCI Nantes et Saint-Nazaire se sont mobilisées pour ce projet qui vise à associer les entreprises et les collectivités à un projet global de développement économique pour les 10 ans à venir. La stratégie territoriale se décline en 15 familles d'actions à mettre en œuvre sur la période 2002-2015.

On dénombre également d'autres projets d'envergure, portés par la Communauté Urbaine, la CCI, l'Agence de développement économique, la Région, etc :

- *Euronantes*, l'ambition d'un pôle d'affaires unique sur la façade atlantique lancé en 2005 (à la clé 10 000 création d'emplois tertiaires)
- L'implantation d'un aéroport international au Nord de l'agglomération nantaise
- L'aménagement de nouveaux sites d'activités
- L'aménagement de l'île de Nantes pour y construire habitations et bureaux d'affaires
- Le *Cancéropole Grand Ouest* doté d'équipements à la pointe de la technologie médicale

La présence d'une Agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN) explique le bon résultat de la métropole en matière d'environnement (5^{ème} rang).

La métropole se montre particulièrement performante (1^{er} rang) en phase ante-crédation d'après les entrepreneurs interrogés qui jugent assez positivement l'offre de services proposée :

- des services réactifs
- une véritable aide à la construction d'une stratégie (business plan, prévision d'activité, etc)
- des formations personnalisées en petits groupes
- des possibilités d'entretiens individuels avec des professionnels
- un accompagnement à l'innovation avec des guides pratiques, des mises en contacts avec des professionnels (10^{ème} point de la stratégie Nantes Atlantique 2015)

Autant d'éléments visibles du point de vue des entrepreneurs, et qui positionnent la Métropole parmi les métropoles entrepreneuriales françaises les plus dynamiques.

5° Montpellier

La position médiane de Montpellier dans le classement 2010 (5^{ème} rang) confirme son engagement auprès de ses porteurs de projet : elle satisfait 60% des entrepreneurs interrogés.

Le *BIC de Montpellier* (Business and Innovation Centre), promu meilleur incubateur de l'année 2007, regroupe un réseau d'acteurs et partenaires économiques concernés par les enjeux de l'entrepreneuriat et sachant les conseiller au mieux. Ses secteurs de prédilection sont la santé, les biotechnologies, le tertiaire supérieur, les technologies de l'information et de la communication. Le taux de réussite est supérieur à 80 % trois ans après la création (pour une moyenne nationale de 63,4 %).

On y compte également 2 pépinières d'entreprises : Cap ALPA (sciences du vivant), CAP OMEGA (technologies de l'information).

Parmi les actions et les acteurs sur le territoire, sont présents :

- *Montpellier Agglomération*, pour son action forte en aménagement du territoire notamment pour ses parcs d'activités, ses pépinières d'entreprises, ses bureaux et villages d'entreprises,
- *Montpellier Agglomération* organise régulièrement des actions d'animation et de promotion du tissu économique local au travers de manifestations, soutenues par des partenaires tels que Montpellier-Prospectives, Montpellier Clubs d'Affaires, Montpellier Face à Face,
- *Montpellier Méditerranée Technopole* (de la Direction du Développement Economique et de l'Emploi de Montpellier Agglomération), est l'interlocuteur privilégié des entreprises en création ou en développement,
- *La cité des Entrepreneurs*, propose des actions concrètes pour le développement économique,
- *Le portail des entreprises*, le portail économique à destination des entreprises,
- *Créalía et Méliès*, les fonds régionaux d'amorçage pour les entreprises innovantes.

La métropole montpelliéraine affiche des résultats honorables sur l'ensemble des thèmes, cependant des efforts restent à mener peut être sur les thèmes de la promotion pour laquelle elle arrive au 7^{ème} rang et le financement où elle est classée 8^{ème}.

En revanche elle semble toujours aussi performante pour aider les entrepreneurs tout au long du processus de création avec une position stable d'une édition à une autre en matière d'ante-crédation et de post-crédation, qui sont les axes de succès du territoire (respectivement 3^{ème} et 4^{ème}).

Enfin l'environnement reste un thème de prédilection de l'agglomération.

La métropole se montre particulièrement performante (2^{er} rang) sur le thème de l'environnement économique. Elle a pris conscience de l'importance de la création d'un cadre favorable à l'implantation des nouvelles entreprises. On peut noter comme actions significatives en la matière :

- L'aménagement de 18 parcs d'activités avec la logistique et les équipements adaptés à l'implantation de nouvelles entreprises.
- L'aménagement de 3 hôtels d'entreprises pour les structures spécialisées dans les secteurs de la biopharmacie et les TIC.
- L'aménagement de 2 villages d'entreprises artisanales et de services (VEAS).
- L'aménagement d'une plateforme multimodale croisant le métro, le bus, les stations vélos.
- La rénovation des parcs Marianne et Malbosc , poumons verts du territoire.
- Etc.

6° Marseille

Marseille est caractérisée par un dynamisme économique grandissant depuis ces dernières années. Souffrant d'un fort taux de chômage, une population faiblement qualifiée, les acteurs du territoire ont pris ces problématiques à bras le corps et se sont engagés dans une course à la performance pour rejoindre le TOP 20 des métropoles européennes. Pari gagné en matière d'entrepreneuriat sur 2010, puisque Marseille vient de rentrer dans le TOP 20 du classement européen ECER-Banque populaire 2010.

Les entrepreneurs marseillais peuvent s'appuyer sur un réseau d'acteurs engagés à les accompagner tout au long du processus de création. Business plan, formations adaptées, outils financiers, conseils juridiques et comptables sont autant d'aides proposées notamment par la *Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence*, le réseau *Entreprendre PACA*, ou encore *l'ADIE* et *PACA initiative*. Ils peuvent également compter sur le soutien d'autres organismes territoriaux tels que *Provence Promotion*, Agence de développement économique. De même, la *CEFIM* (Communauté Economique et Financière Méditerranéenne) apporte aux entrepreneurs des éléments concernant les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Les collectivités territoriales interviennent aussi au travers d'aides financières aux entreprises. Puis, les clubs et réseaux assurent une mise en relation des entrepreneurs entre eux. Enfin, l'école de commerce à vocation Euro-méditerranéenne, *Euromed Management* dispense des formations d'excellence pour les entrepreneurs de demain.

Désirant être un territoire marqué par l'innovation, Marseille compte 5 pôles de compétitivité parmi les 71 pôles français : Cap Energie (maîtrise de l'énergie - en partenariat avec le cluster Energies Renouvelables de Munich), Pégase (industrie aéronautique et spatiale), Optitec (optique et photonique), Orphème (santé), Pôle Risques (risques naturels et industriels).

Autre particularité du territoire, des Pôles de Régions d'Innovation et d'Economie Solidaire (PRIDES) ainsi que les clusters.

Marseille se veut être une métropole rayonnant sur l'ensemble du territoire national et européen ; De nombreux projets structurent pour ce faire le territoire :

- *Eurpméditerranée*, la plus grande opération d'aménagement et de rénovation urbaine d'Europe du sud
- *Le Grand Port maritime de Marseille*, 1er port de l'espace méditerranéen
- *L'Union pour la Méditerranée*, 44 pays d'Europe et du pourtour de la méditerranée pour renforcer les liens entre l'UE et l'Afrique du Nord
- Les technopoles de Château Gombert et de L'Arbois, spécialisés dans l'innovation et le développement durable
- *Marseille capitale de la culture 2013*, apportera le rayonnement culturel au territoire

Marseille a progressé sur les thèmes de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'environnement économique. Même si Marseille enregistre des scores de satisfaction honorables, il serait en revanche pertinent d'axer les politiques d'accompagnement sur les phases ante et post-crédation, ainsi que sur les offres de financement.

La belle performance de Marseille sur les thèmes de « la promotion de l'esprit d'entreprise » et de « l'environnement » est un marqueur de l'attractivité du territoire métropolitain marseillais et s'explique par une juste combinaison d'actions de la part des acteurs du territoire. Pour exemple la CCI vient de mettre en place une cellule spécialisée pour les entrepreneurs, avec un numéro spécial « plus jamais seul ». Provence Promotion, l'Agence de développement économique propose quant à elle des programmes spécialisés d'aides aux entrepreneurs afin de les attirer sur le territoire provençal. Les dispositifs des zones franches urbaines (extension), avec les exonérations fiscales et sociales ont pour leur part largement concouru à l'implantation de nouvelles structures sur le territoire. De même, le projet *Euroméditerranée* a permis d'inscrire le développement économique comme une des priorités de la ville. Enfin, des événements menés pour les entrepreneurs : Génération entreprendre, Forum des entrepreneurs de l'UPE13, ainsi que les nombreux réseaux d'entrepreneurs (Club TOP 20, Club Marseille la découverte, réseaux divers)... jouent en outre un rôle structurant pour le territoire.

7° Bordeaux

Bordeaux est de ces territoires français qui prennent depuis quelques années une véritable envergure métropolitaine. Forte de ses 48 000 entreprises employant près de 400 000 salariés, 5^{ème} métropole de France pour la création d'entreprises, 4^{ème} pour la création d'emplois avec une croissance de 30% des emplois liés aux services aux entreprises en 10 ans, Bordeaux est caractérisée par une économie de croissance.

Premier territoire français pour les dépenses en R&D par habitant, la ville de Bordeaux s'inscrit dans une stratégie d'innovation afin d'optimiser son développement économique, et d'aider ses entreprises à se démarquer sur le territoire national. Affichant clairement ses ambitions d'excellence, Bordeaux compte 4 pôles de compétitivité : *Aerospace Valley*, (Pôle de compétitivité mondial aéronautique), *ALPhA - Route des Lasers®* (applications lasers), *Photonique et Applications*, *Prod'Innov* (bio-médicaments), *Xylofutur* (Industrie du bois).

Des projets structurants ont vu le jour ces dernières années :

- La plus grande zone franche de France et la plus grande zone franche portuaire
- Un nouveau quartier d'affaires aux normes internationales au cœur de la gare TGV
- Le Pont Bacalan Bastide, symbole fort de la réappropriation du fleuve et des nouveaux liens qui unissent les deux rives
- Inolia, 1er réseau métropolitain très haut débit d'initiative publique en Europe
- La ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique

Bordeaux se positionne en 2010 dans le palmarès de manière médiane et maintient son rang de 7^{ème} du classement général. La métropole présente un positionnement honorable sur le financement, moindre sur les autres thématiques. Ces résultats médians témoignent sans doute d'une nécessaire visibilité et lisibilité des offres à améliorer...

Les acteurs engagés du territoire : la Communauté Urbaine de Bordeaux, la CCI de Bordeaux Bordeaux, l'agence de développement économique de bordeaux, la région Aquitaine, le Bordeaux Unitec technopole, Technowest, SCOP entreprises, le Crédit coopératif, Aquitaine active, la Maison Initiative Emploi, le Réseau Aquitaine Entreprendre, Arc Sud Développement etc. proposent en effet de nombreux dispositifs pour accompagner les entrepreneurs Bordelais dans leur projet de création ou de développement... aussi, il conviendrait sans doute de mettre davantage en lumière ces initiatives pour un meilleur retour de la part des entrepreneurs.

Positionnée en 3^{ème} rang sur le thème du Financement, Bordeaux et sa région mettent à disposition des aides financières adaptées aux besoins des entrepreneurs. L'Aquitaine fait ainsi partie des trois régions françaises les plus plébiscitées en matière de capital investissement.

Les différents acteurs, publics ou privés, d'amorçage, de capital risque et capital investissement, les Business Angels ainsi que les directions régionales des principaux cabinets de conseil et banques d'affaires nationaux et internationaux collaborent étroitement avec le B.R.A.

Parmi les aides financières principales :

- *Aerofund*, fond spécifique de capital risque, inscrit dans le cadre du pôle de compétitivité « aéronautique, espace et systèmes embarqués » est destiné aux PME de moins de 500 salariés du secteur aéronautique.
- *Le fond Aquitain de Garantie*, Fond Régional de garantie, destiné à favoriser l'accès aux financements bancaires
- *L'Institut Régional de Participation* (IRDI), pour les projets de haute technologie
- *Sud Ouest Capital Risque Innovation* (SOCRI) intervient pour les projets de moins de 7ans
- *Aquitaine Création Investissement*
- *Fa Dièse*, financement en fonds propres d'entreprises innovantes en phase de démarrage
- *Aquitaine amorçage*, prêts d'honneur pour les structures appartenant à un incubateur

8° Nice

Nice arrive à la 8^{ème} place des villes du zoom France. L'aire urbaine niçoise se caractérise par une activité économique à potentiel. Le territoire de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur, en concentrant 85% des emplois dans le secteur des services doit sa croissance au tourisme et à l'évolution du secteur marchand (9200 commerces). Pour développer l'économie et devenir un territoire attractif, les acteurs en présence ont notamment misé sur la création de pôles de compétitivité et les relations transfrontalières.

L'an dernier ce sont près de 7 000 entreprises qui ont été créées et la majorité d'entre elles se positionnent sur les activités tertiaires.

Grâce à la coopération territoriale, des projets urbains ont pu être mis sur pied. Les acteurs majeurs de l'économie et du progrès aux côtés de la communauté urbaine de Nice Côte d'Azur confortent la croissance économique avec :

- La création d'*Eco-Vallée*, vitrine développement durable positionnée sur le « green-business » et les « clean tech ».
- « *Eco-campus* », création d'une synergie entre centres de recherche, centres d'enseignement supérieur et entreprises.
- *L'Arenas*, Un centre international d'affaires sur la Côte d'Azur aux portes de l'aéroport international.
- *Technopolis*, un parc d'affaires à vocation technologique.
- On compte en outre d'autres projets démontrant les ambitions des acteurs pour la métropole : *Plateformes de recherche Biomed à Pasteur et Archimed à l'Archet, incubateur Biotech à Pasteur, pôle mère-enfant à Lenval, Télémédecine et gérontechnologies à Pasteur.*

Malgré les efforts engagés par les acteurs présents sur le territoire niçois, les aides proposées aux entrepreneurs ne semblent pas assez visibles si l'on s'attache au ressenti des entrepreneurs. La promotion faite autour de la création d'entreprises est l'un des points faibles de Nice, les entrepreneurs jugent que les informations en matière de création sont peu suffisantes ou pas suffisamment adaptées (10^{ème} rang).

Il serait également pertinent d'approfondir les offres d'accompagnement tout au long du processus de création de manière à ce que Nice rejoigne les métropoles du haut du classement (ante-crédation 8^{ème}, post-crédation 7^{ème}).

Nice enregistre sa meilleure performance pour le thème du Financement où elle passe de la 10^{ème} place en 2009 à la 3^{ème} place en 2010. Nice a pris conscience de l'importance du thème des financements pour les entrepreneurs qui démarrent leur activité. Citons parmi les acteurs favorisant l'accès des entrepreneurs aux aides financières :

- *FIER Entreprendre*, accorde des prêts sur honneur, des prêts à taux zéro aux TPE (plus de 1 000 entreprises financées en 5 ans),
- *Réseau Entreprendre PACA* accorde le prêt d'honneur aux PME à potentiel de développement

9° Toulouse

Toulouse est une ville où il fait bon vivre. Les entrepreneurs lors de l'édition 2009 étaient plus enthousiastes, cette année en revanche, ils semblent avoir un avis plus réservé, la métropole arrive en effet en 9^{ème} position du classement France. La métropole s'attache certes à proposer des conditions favorables à l'installation des entrepreneurs pour autant une moindre satisfaction a été relevée cette année.

La Communauté Urbaine de Toulouse marque néanmoins une volonté forte en matière d'entrepreneuriat, l'intercommunalité qui vient de se structurer, regroupe ainsi aujourd'hui 25 communes et ambitionne de mutualiser et de donner une cohérence accrue à sa politique de développement économique, aux côtés des autres acteurs engagés pour l'entrepreneuriat.

Parmi les grands projets en cours sur l'aire métropolitaine on identifie :

- *Aerospace Campus*, vitrine internationale des compétences aéronautiques et spatiales de la métropole
- *Le Cancéropôle*, centre de recherche d'excellence
- *Les ZAS d'Andromède*, Balma Gramont, les Ramassiers, etc.

La métropole progresse sur le thème de la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat (pour laquelle elle est classée 2^{ème}) et du financement (5^{ème} rang) ce qui est un bon signe quant à l'efficacité de ses actions. En revanche, il faudrait qu'elle améliore ses programmes d'accompagnement ante et post-crédation, thèmes pour lesquels elle obtient le moins bon classement (10^{ème} pour les deux thèmes). De plus, l'environnement économique semble être également l'un de ses points faibles (10^{ème} rang).

On peut toutefois relever des bonnes pratiques dans la ville de Toulouse :

La Communauté Urbaine de Toulouse et la CCI agissent fortement pour la promotion du territoire et de l'entrepreneuriat de manière générale. De plus l'agence de développement économique ADEC-NS joue un rôle particulièrement important. De même, l'Ecole de Commerce ESC Toulouse participe à la promotion d'esprit d'entreprise en formant les futurs dirigeants de demain.

A noter également, le programme de dynamisation de l'innovation en entreprises, *Dynamic*, qui s'adresse aux dirigeants de TPE, PME et PMI. Ce projet à l'initiative de la CCI a pour objectif d'accompagner les dirigeants dans leurs projets d'innovation, qui est un sujet très problématique en France.

10° Paris

Paris est à la traîne du zoom France ECER-Banque Populaire et se retrouve cette année à nouveau en fin de classement. Paris souffre de son statut de grande capitale européenne, et demeure en cela moins accessible pour ses entrepreneurs.

Paris accueille la presque totalité des grands groupes de l'industrie française, leaders mondiaux sur leur marché.

La capitale se distingue de toutes les autres métropoles mondiales par la diversité de son tissu économique. Des secteurs particulièrement innovants tels que les biotechnologies, les nanotechnologies, les services *wireless* ou l'animation graphique 3D cohabitent avec des secteurs plus traditionnels comme l'aéronautique ou encore l'automobile.

Au total ce sont plus de 30 000 emplois qui ont été créés l'an dernier par les entreprises parisiennes ; pourtant les dispositifs déployés ne semblent pas satisfaire pleinement ses entrepreneurs.

L'effet « capitale » relevé dans les précédentes éditions ECER prend ici toute sa mesure. Au regard de la taille de l'aire métropolitaine, les aides proposées sont peu visibles ; il existe un flou autour des acteurs présents et leurs dispositifs d'accompagnement.

Les entrepreneurs des grandes métropoles ont ainsi un sentiment d'abandon de la part des acteurs du territoire. Conscients de ces difficultés rencontrées, ces derniers tentent pourtant de donner plus de lisibilité à leurs programmes. Parmi les structures facilement accessibles et visibles ; la CCI de Paris, l'Agence développement économique de Paris, l'Agence régionale de développement, Oséo (pour les aides financières), l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), etc.

La position de Paris sur l'ensemble des thèmes est assez stable même si on constate une légère progression sur les thèmes de l'ante-crétion et de la post-crétion qui démontre une action plus visible ou plus efficace selon les entrepreneurs.

De même l'environnement économique semble mieux convenir aux chefs d'entreprises qui se sont implantés sur le territoire parisien.

Par contre, l'offre de financement, et la satisfaction des entrepreneurs sur ce thème se sont dégradées ; laissant apparaître de fait un levier d'action pour le territoire.

Face à la croissance très rapide du nombre d'auto-entrepreneurs en quelques années et au regard de la taille des entreprises composant le tissu en présence, Paris a décidé d'organiser des événements marquants, qui ont un impact fort sur la création de structures.

Le salon des entrepreneurs, manifestation qui attire chaque année plus de 20 000 visiteurs professionnels, est ancré dans le paysage événementiel parisien et s'est attaché à promouvoir au mieux le nouveau dispositif.

Le salon des micro-entreprises s'adresse à tous les dirigeants de structures de moins de 10 salariés. Organisé depuis plus de 12 ans, c'est l'un des événements qui marque la rentrée chaque année.

Enfin, le Carrefour des auto-entrepreneurs, plus récent, apporte des réponses pointues à ce nouveau type d'entrepreneuriat : « l'entrepreneuriat de nécessité ».

Entre partage d'expériences et découverte de nouveaux marchés, ces manifestations sont de plus en plus fréquentées par les porteurs de projets en quête de soutien.

Elles visent ainsi à donner plus de visibilité à l'ensemble des dispositifs en présence.

Conclusion

Le classement ECER-Banque Populaire 2010, par son zoom France, donne un aperçu plus détaillé des caractéristiques territoriales existantes sur le territoire métropolitain français. La fonction d'observatoire en matière d'entrepreneuriat que s'est donnée l'Association pour la Fondation ECER permet ainsi de retracer des parcours de villes dans le temps.

ECER est donc un moyen efficace pour les uns et les autres de se benchmarker pour évoluer et servir ainsi au mieux l'intérêt général : en jeu, le développement économique de nos territoires par la création de richesses de nos entrepreneurs.



initiative économique **pour les territoires**

www.ecer.fr
Tél. : +33 (0)4 72 44 99 02